

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



### Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

Février 2018

### L'édito du Maire

Transfert de compétences au Grand Besançon : des précisions.

Aujourd'hui, les communes sont en pleine mutation. Des services et des compétences sont transférés à des groupements

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 a prévu le transfert de la compétence PLU (**Plan Local d'Urbanisme**) aux groupements de communes au plus tard le 27 mars 2017. Le 09 mars 2017, le Conseil municipal de Nancray a décidé de ne pas s'opposer à ce transfert à la CAGB.

Concrètement, la procédure du PLU va être relancée très prochainement par le Grand Besançon, qui payera le cabinet d'études, supervisera les études et prendra les décisions en étroite collaboration avec Nancray. Vous en serez informé très bientôt.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit que l'exercice des compétences **Eau** et **Assainissement** soit géré par les Communautés de Communes et Agglomération à partir du 01 janvier 2020.

Le Conseil municipal de Nancray, lors de sa séance du 21 décembre 2017, a décidé de suivre le choix demandé par la CAGB, à savoir le transfert avant le 01 janvier 2018, soit 2 ans avant la date obligatoire.

Le 22 février 2018, le Conseil municipal s'est prononcé pour la sortie de la CAGB du Syndicat de la Haute-Loue pour son approvisionnement en eau potable.

Rassurez-vous, rien ne sera changé pour les habitants de Nancray. Avant, c'était le syndicat qui vendait directement l'eau potable aux habitants. Demain, il continuera de vendre cette eau, mais par l'intermédiaire de la CAGB.

A terme, le prix de l'assainissement au m3 baissera tout de suite mais celui de l'eau restera stable. Il diminuera à la fin de la délégation confiée à Gaz et Eaux, fin 2027.

Au niveau de la CAGB, les mêmes règles seront appliquées à tous les habitants avec un prix d'eau et d'assainissement au m3 identique que vous habitiez Nancray, Saint-Vit, Devecey ou Besançon.

Pour terminer, en fin d'année 2018, il sera proposé de transformer la CAGB en CU (Communauté Urbaine) afin de lui donner plus de poids, plus de représentativité face à la métropole de Dijon, dans la région Bourgogne-Franche-Comté et face à l'Etat. Cette transformation entraînera immédiatement le transfert de la **voirie** et **l'éclairage public** à cette CU.

Nous ne pouvons plus rester isolés sur notre territoire, il faut savoir s'adapter face aux évolutions et aux nouvelles normes. Certains prétendront que c'est la fin des communes, que l'on ne fera que payer pour ces regroupements. On peut l'entendre ! Il faudra veiller à ce que la commune garde toute sa place sur ce nouvel échiquier, qu'elle soit toujours de proximité dans l'intérêt de ses habitants.

Bien à Vous,

Le Maire Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

*Conseil du Jeudi 22 février 2018 :*

Exercice de la compétence « Eau » par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon – Avis de la commune quant au maintien ou nom de la CAGB au sein du SIE Haute Loue : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CAGB exerce la compétence Eau en lieu et place des communes. Le conseil communautaire sera amené à délibérer le 29 mars 2018 sur la base des avis pris majoritairement par les conseils municipaux des 16 communes concernées. 3 voix pour, 9 contre et 2 abstentions pour le maintien au sein du syndicat. 9 voix pour, 3 contre et 2 abstentions pour la sortie du syndicat. L'avis sera communiqué à la CAGB et au SIEHL.

Modification de la composition des commissions municipales suite à une démission : suite aux démissions successives de Stéphane SAUCE, Valérie CASSARD, Jean-Marc DESCHAMPS, Corine GALVEZ et Stéphane DODANE, Marie-Claude GAUTHEROT est nouvelle conseillère municipale.

Commission des Finances : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Sylvie CATTET, Annette GIRARDCLOS, Barbara KURTZMANN, Nathalie LANTENOIS, Daniel ROLET et Jean SANCEY-RICHARD.

Commission Bois : Frédéric SALVI, Jean SANCEY-RICHARD, Norbert ANGUENOT, Marie-Claude GAUTHEROT, Valérie GERENT, Annette GIRARDCLOS, Monique RAMEL et Cédric ROBERT.

Commission Animation : Frédéric SALVI, Annette GIRARDCLOS, Sylvie CATTET, Vincent FIETIER, Marie-Claude GAUTHEROT, Valérie GERENT, Nathalie LANTENOIS, François MOREL, Anouck PRETTE et Monique RAMEL.

Commission Domaine Public et Gestion Communale : Frédéric SALVI, Norbert ANGUENOT, Sylvie CATTET, Barbara KURTZMANN, Nathalie LANTENOIS, François MOREL, Anouck PRETTE, Cédric ROBERT, Daniel ROLET et Jean SANCEY-RICHARD.

Commission Communication et Information : Frédéric SALVI, Nathalie LANTENOIS, Vincent FIETIER, Valérie GERENT et François MOREL.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Frédéric SALVI (président), Sylvie CATTET, Marie-Claude GAUTHEROT, Nathalie LANTENOIS, François MOREL, Monique RAMEL et Jean SANCEY-RICHARD (membres du conseil municipal), Colette ALFRED, Michèle BICHOTTE, Agnès BOUVRESSE, Michel MASSIAS, Anne-Marie MICHON et Nicole SAIN-HILLIER (membres désignés). 14 voix pour.

Désignation du suppléant auprès de l'Association Départementale des Communes Forestières du Doubs : Annette GIRARDCLOS. 14 voix pour.

Validation des transferts de charges 2017 et évaluation prévisionnelle des transferts de charges prévus en 2018 : l'attribution est la même pour 2017 (montant définitif) que pour 2018 (montant prévisionnel), à savoir 4 665,42 €. 14 voix pour.

Désignation d'un agent chargé de la fonction d'inspection en matière de santé et de sécurité au travail (ACFI) : conformément au décret 85-603, les collectivités du département peuvent solliciter l'ACFI du centre de gestion du Doubs. Ses interventions s'effectueront sans surcoût. La convention est renouvelable par tacite reconduction. 14 voix pour.

Restructuration de la forêt communale : dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier pour la période 2018-2037, il y a lieu de mettre à jour la contenance de la forêt communale. Elle est de 673,3183 hectares. 14 voix pour.

*Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Marie-Claude GAUTHEROT, Valérie GERENT, François MOREL, Anouck PRETTE et Daniel ROLET.*

*Excusée avec pouvoir : Barbara KURTZMANN.*

*Absent : Cédric ROBERT.*



# La vie associative

## ✓ BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque invite la Compagnie du **Grand Chariot**  
des Artistes à la Campagne pour une représentation théâtrale

## **Ponnyboy forever**

**SAMEDI 7 AVRIL à 20h30** salle du Vaizot

*Pensez à réserver votre soirée*

## ✓ JUDO CLUB NANCRAY



Chers Judokas, Jujitsukas, Parents, Sympathisants et Partenaires,

Le Judo Club organise son premier loto, le **SAMEDI 24 MARS 2018**, dans la grande salle du Vaizot à Nancray, de **19h00 à 0h30**.

Nous vous serions reconnaissants d'en parler autour de vous et, si vous le souhaitez, de venir renforcer l'équipe de bénévoles qui en assurera la préparation et l'animation (inscription au 03.81.60.46.40.)

Sportivement

Jean-Pierre GLEJZER

✓ LA DYNAMIQUE

*La Dynamique  
vous propose  
un stage de*

# *Danse Africaine*



**ANIMÉ PAR BIBI**

**PERCUSSIONNISTES**

**EN LIVE !**

**Samedi 10 mars 2018**

**de 14h30 à 17h30**

**Salle de danse de l'Espace du Vaizot  
de Nancray**

**Tarif : 30 €**

**Renseignement et inscription :**

**07 82 29 26 06**



*Le Comité des Fêtes de Nancray*

*Vous propose :*

**Une Soirée Spectacle**

**Le samedi 17 Mars 2018**

**À partir 20H30**

Avec :

**- Les Potes à Germaine**

**- Guillaume IBOT & ses danseuses**

Espace du Vaizot de Nancray

2 heures de spectacle avec un entracte

Entrée:

5 € / personne / Gratuit -12 ans



✓ ECOLE DE  
MUSIQUE DU  
PLATEAU

École de  
**Musique**  
du Plateau

**MAMIROLLE**

**17 mars** **Salle des Fêtes**  
**à 20h**

**Concert**

**PatChWork**

Entrée libre

Les élèves de différentes classes seront réunis pour vous proposer un patchwork de sonorités en style, couleurs et formations différentes !

# MORRE

Salle  
Socioculturelle

**24** mars  
à **20h30**

**CONCERT**

*Entrée libre*

*(dans la limite des places)*

**KRACHITA WALDA**  
jazz manouche / gypsy swing  
chanson swing

**♀ MASTER CLASS**  
Swing - Jazz Manouche



**1<sup>ère</sup> partie**  
Avec les  
élèves de l'école

**16h à 17h30 Master-class**

(Historique / la pompe rythmique / instruments solistes)

Sur inscription : gratuit pour les élèves de l'école / 20€ autre  
(prérequis nécessaire)

renseignement et inscription : [emplateau.vie.associative@gmail.com](mailto:emplateau.vie.associative@gmail.com)

Ecole de Musique du Plateau / 1, rue de la Messarde 25660 SAONE / 09.84.43.65.09 / [emplateau@gmail.com](mailto:emplateau@gmail.com)

Retrouvez-nous sur  [www.facebook.com/EcoleMusiquePlateau/](http://www.facebook.com/EcoleMusiquePlateau/)



## QUELQUES INFOS :

### ➤ Reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nancray

Par délibération en date du 10 juillet 2009, le conseil municipal de Nancray a souhaité engager l'élaboration d'un PLU en remplacement de sa carte communale afin d'assurer une meilleure maîtrise de son développement communal.

La procédure a été menée jusqu'à l'enquête publique et le rapport du commissaire enquêteur a été rendu en décembre 2013. Depuis lors, l'approbation du document a été suspendue dans l'attente notamment des élections municipales, de la promulgation de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR » et du transfert de la compétence urbanisme au Grand Besançon. Le Grand Besançon, désormais compétent en matière de documents d'urbanisme depuis le 27 mars 2017, propose, en accord avec la commune, de reprendre la procédure d'élaboration du PLU de Nancray.

Cette reprise de la procédure vise à rendre conforme le document arrêté en 2013 avec l'ensemble des évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis, en particulier la loi « ALUR » et la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt dite loi « LAAAF ». De même, le document arrêté doit être modifié pour prendre en compte des observations formulées par les personnes publiques associées (PPA) et pour tirer les conclusions de l'enquête publique de fin 2013.

Les modifications à apporter au document conduiront à ré-arrêter le PLU qui sera soumis à une nouvelle enquête publique, avant de pouvoir être approuvé

Les travaux de mise à jour du document auront lieu jusqu'à cet été. L'objectif serait d'organiser une nouvelle enquête publique fin 2018 pour une approbation du PLU début 2019.



## Les prochains rendez-vous

### ✓ Rythmes scolaires :

Le comité de pilotage des rythmes scolaires à Nancray a réalisé un important travail de bilan concernant la vie scolaire et périscolaire des enfants.

Une réunion publique sur le sujet aura lieu le **15 mars salle du Vayzot à 20h00.**

Venez nombreux !